

Déclaration UE de Conformité

Nous

VOGO

101, place Pierre Duhem, Immeuble Les Centuries II

34000 Montpellier, France

+33 (0)4 67 50 03 98

www.vogo-group.com

www.vokkero.com

Déclarons que la DoC est délivrée sous notre seule responsabilité et se réfère aux produits suivants :

Modèle produit : VOKKERO_ELITE_PITCHSIDE_GATEWAY_EUR

Références : VO8345PB

Objet de la déclaration :



L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :
Directive 2014/53/UE (RED)

Les normes harmonisées et les spécifications techniques suivantes ont été appliquées :

Titre :	Date du standard/spécification
EN 300 220-2 V3.2.1	2018/06
EN 300 422-1 V2.1.2	2017/01
EN 303 204 V3.0.0	2020/05
EN 303 659 V0.0.2	2020/04
EN 301 489-1 V2.2.3	2019/11
EN 301 489-3 V2.1.1	2019/03
EN 301 489-9 V2.1.1	2019/04
IEC62368-1	2014
EN 62311	2008

L'appareil est conforme aux exigences de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques. L'installation de l'équipement (avec son antenne) doit garantir une distance minimum de 20cm avec toute personne. L'antenne ne doit pas être au même endroit ou fonctionner avec tout autre antenne ou émetteur.

11 décembre 2020

Pascal Saguin, Directeur Général Adjoint

